

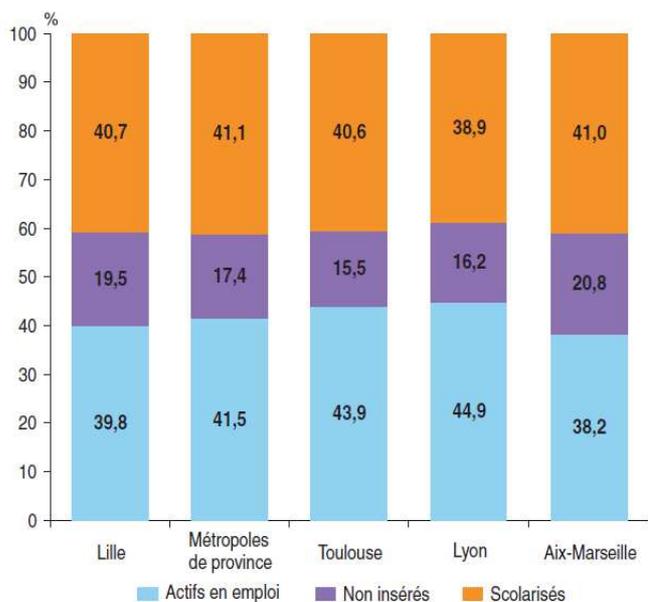


Une plus difficile insertion des jeunes sur le marché du travail de la Métropole Européenne de Lille

Insee Analyses Hauts-de-France n° 67, décembre 2017

Une étude de l'Insee Hauts-de-France et de la Métropole Européenne de Lille (MEL) d'octobre 2016 révèle que cet espace, troisième métropole la plus jeune de province, attire les jeunes des territoires situés à proximité. En 2017, l'Insee et la MEL réalisent un focus sur l'emploi de ces jeunes.

Répartition de la population résidente par type d'activité en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012.

Les jeunes résidant dans la MEL sont moins souvent en emploi que dans la plupart des autres métropoles. En 2012, 104 600 des 263 000 jeunes de 15 à 29 ans résidant dans la MEL occupent un emploi, soit 39,8 % contre 41,5 % pour l'ensemble des métropoles de province. La moitié d'entre eux occupe un métier dans les domaines de la gestion, de la santé et de l'action sociale, de la distribution ou des services de proximité.

Les jeunes non insérés sont proportionnellement plus nombreux. En 2012, 19,5 % des jeunes résidant dans la MEL et ayant terminé leurs études n'occupent pas un emploi contre 17,4 % pour l'ensemble des métropoles. Cette situation s'explique en partie par un moindre niveau de diplôme qui continue pourtant de protéger contre le chômage.

Les jeunes venant travailler sur la métropole n'occupent pas les mêmes métiers que ceux qui partent travailler à l'extérieur. Les premiers occupent plus souvent des métiers dans la gestion, la distribution, le BTP ou les services de proximité. Les jeunes actifs sortants occupent plus souvent des emplois liés à la santé et l'action sociale, à l'éducation et la formation.

Retrouvez les résultats de nos études sur insee.fr

Une plus difficile insertion des jeunes sur le marché du travail de la Métropole Européenne de Lille, *Insee Analyses Hauts-de-France n° 63*, novembre 2017.

La Métropole Européenne de Lille : un espace qui attire les jeunes des territoires situés à proximité, *Insee Analyses Hauts-de-France n° 41*, janvier 2017.